

Extrait du procès verbal de la C.I.R.A. Sud-ouest,
session du 20 au 21 octobre 2014

9/

16 – ÉRAVILLE, l'église Saint-Pierre

Rapport final de fouille préventive

Responsable : Sophie Vallet (Archéosphère) - Rapporteur : Yan Laborie

Une fouille préventive sur 95 m² a été prescrite en amont de travaux de réaménagement des abords de l'église Saint-Pierre d'Érville en 2012, des travaux de décaissement étant envisagés autour de l'édifice en vue d'assainir celui-ci. Située au sud-ouest d'Angoulême, cette paroisse rurale relevait de l'abbaye de la Couronne. C'est un édifice roman à nef unique et chevet en abside. Le diagnostic avait révélé des sépultures postérieures à l'église romane, ainsi que des indices qui pouvaient suggérer une occupation funéraire avec des inhumations en sarcophage.

La fouille préventive a permis l'étude de 39 sépultures primaires, médiévales et modernes, témoignant de l'évolution du cimetière paroissial. L'église Saint-Pierre et son cimetière peuvent désormais être situés dans le courant du X^e siècle. La population inhumée présente un recrutement rural classique.

La construction d'un « ballet », édifié au XV^e siècle devant le portail de l'église, a été mise en évidence. L'importance de cet édicule pour la communauté villageoise qui s'y réunissait en assemblée a été montrée par A. Zink pour les Landes. Cette donnée bien datée pour Érville apporte donc une information notable sur l'organisation de la vie sociale des communautés rurales des pays charentais.

Le rapport d'opération, clair et précis, met clairement en perspective les faits archéologiques. Les études spécialisées sont nombreuses, et même au-delà de celles demandées par le cahier des charges, comme l'analyse architecturale de l'église, l'étude des mortiers ou celle des blocs lapidaires employés.

L'avis du rapporteur est communicable.

Avis de la commission : Avis favorable à la réception de ce très bon rapport de fouille préventive et à la publication des résultats.

La commission regrette qu'aucune solution technique n'ait été trouvée afin d'éviter une fouille de cette ampleur, *a fortiori* sur un édifice protégé au titre des monuments historiques.

Site : Église Saint-Pierre

Commune : Eraville

Département : Charente

Rapport d'opération préventive

Responsable : Sophie Vallet (Archéosphère)

Le rapport examiné rend compte d'une opération préventive prescrite en 2012, pour répondre à l'impact destructeur de travaux de réaménagement des abords de l'église Saint-Pierre d'Eraville. Chef-lieu d'une paroisse rurale qui releva du temporel de l'abbaye de la Couronne, cette église se situe à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de la ville d'Angoulême. Dans son état actuel, elle revêt la forme d'un modeste édifice roman à nef unique dotée d'un chevet en abside. Chapitre 7 du rapport, en quelques pages bien venues et riches, sont apportés tous les éléments ouvrant à la discussion de la datation des étapes d'édification de ce bel petit édifice ecclésial angoumois.

Les travaux qui demandent à y être entrepris découlent du besoin d'assainir son bâti et de pallier les conséquences néfastes qu'eut un rehaussement du sol pratiqué au XIXe s. à la périphérie de ses murs. Dès leur annonce et en prévision de leur exécution qui, placée sous la direction de Grégoire Oudin, architecte du patrimoine (Cabinet APGO), doit mener à de notables décaissements, le SRA de Poitou-Charentes prescrit prudemment, dans un premier temps, la réalisation d'un diagnostic (F. Barbier, Inrap, 2011). Outre le constat de la présence prévisible de sépultures postérieures à l'édification de l'église romane, au pied du mur gouttereau nord, les sondages d'évaluation devaient révéler à cet endroit, mais aussi, le long de sa façade occidentale et au pied de son chevet, différents indices (blocs monolithes, fragment de cuve) qui pouvaient suggérer l'existence d'un horizon funéraire recelant des inhumations en sarcophage, ce qui s'avéra erroné. La trace d'un niveau de sol témoignant d'une construction disparue devait également être mise en évidence à l'emplacement du parvis, dont l'espace est, lui aussi, appelé à faire l'objet de décaissements.

L'opération préventive qui s'imposa donc d'engager s'est déroulée en octobre 2012, dans des conditions météorologiques qui ne favorisèrent pas sa conduite, que n'aida pas non plus, au démarrage, les erreurs introduites dans le rapport de diagnostic, quant à la cote d'apparition des vestiges à fouiller. Malgré cela elle put pleinement parvenir à satisfaire aux objectifs qu'assignait le cahier des charges, en assurant sur les 95 m² qu'elle eut à traiter un enregistrement très correct des données menacées de destructions.

Son bilan se solde par l'acquisition d'un échantillon de 39 sépultures primaires médiévales et modernes, qui livre un témoignage certainement représentatif à la fois de l'évolution du cimetière paroissial que généra l'église Saint-Pierre, dont il faut désormais situer l'origine dans le courant du Xe s., des modes d'inhumation qui y furent pratiquées et du recrutement qui paraît avoir répondu à celui d'une classique population rurale. On retiendra aussi la mise en évidence de l'adjonction, au XVe s., au volume de l'église Saint-Pierre d'un « ballet », édicule formant porche, assez fréquemment observé au-devant des portails des églises rurales, mais dont l'aménagement est rarement daté. Pour s'en tenir au Grand-sud-ouest, comme on le distingue par exemple dans la région landaise, ordinairement édifié aux frais et à l'initiative de la communauté villageoise, celle-ci en utilisait l'espace situé à la frontière du sacré et du profane, pour se réunir en assemblée délibérante (cf. A. ZINK, 1997). Aussi, je me permets d'attirer l'attention sur le fait qu'ici, la construction de ce « ballet », qui se trouve bien datée, est certainement une très intéressante donnée, étant susceptible d'apport à l'histoire de l'organisation de la vie sociale des communautés rurales des pays de Charente et, qu'à ce titre, il conviendrait probablement d'approfondir son exploitation et de la publier.

Touchant au rapport remis au terme de l'opération, il apparaît que celui-ci en restitue le bilan, avec précision et clarté. La teneur du document, en tous points de bonne facture, atteste de la capacité de son auteur à analyser, interpréter et mettre en perspective les faits archéologiques que révèle la fouille. De même s'y trouve démontrée la capacité qu'eut Sophie Vallet à motiver et encadrer les collaborations spécialisées nécessaires à la bonne exploitation des données recueillies. Dans ce domaine, comme s'accorde à le faire monsieur le Conservateur Régional, il est à souligner qu'un certain nombre d'études « connexes » furent même entreprises, alors que le cahier des charges n'en stipulait pas formellement la demande, telle l'analyse synthétique donnée chapitre 7 sur l'architecture de l'église, chapitre 8, due à Gilles Fronteau, celle se rapportant aux mortiers, ou encore, chapitre 9, l'étude fort pertinente des blocs lapidaires réemployés sur le site, pour obturer les tombes ou stabiliser le sol.

On ne peut, par conséquent, qu'appeler la Commission à donner un avis très favorable à la réception de ce rapport et inviter son auteur à en extraire une synthèse, en vue de publication.

Yan Laborie